

LA TRANSMISSION AU CŒUR DU PROCESSUS ADOPTIF

Journée d'étude à l'attention des professionnels organisée à l'occasion
des 30 ans du service ONE Adoption

Le 30 septembre de 13h30 à 18h au Centre culturel de Watermael-Boitsfort (Espace Delvaux)

INSCRIPTIONS VIA LE SITE : <https://officenaiissanceenfance.limequery.com/527886?lang=fr>



*L'adoption est une mesure de protection de l'enfant.
Elle est aussi une réalité qui colore inévitablement l'histoire singulière des personnes concernées,
à commencer par l'enfant – étymologiquement, « celui qui ne parle pas ».
Quelles sont alors les paroles qui sont posées sur son histoire d'origine ? Comment lui parle-t-on de son adoption ?
Quels sont les rôles respectifs des parents et des professionnels dans ce parcours de vie singulier ?
Comment l'enjeu de la transmission peut-il être pensé dans notre contexte sociétal et juridique
et actualisé dans les pratiques de chacun ?*

PROGRAMME

« La transmission comme fondement du processus d'adoption »

Sabine DUCHENNE, psychologue clinicienne au service ONE Adoption depuis 2006 et psychothérapeute d'orientation analytique.

La transmission est un travail de symbolisation qui permet de faire de la rencontre singulière entre un enfant et ses parents adoptants, une transition d'un temps à un autre, d'un lieu à un autre et ce, afin que cette traversée soit structurante pour chacun. Qu'il s'agisse des parents de naissance, de l'enfant confié ou des parents adoptants, tous devront se situer dans cette histoire de vie afin d'en devenir pleinement sujets. La transmission est garante de ce passage du *Réel* à celui du *Symbolique*, c'est-à-dire à cette possibilité de traverser ce qui ne serait qu'une coupure traumatique pour parvenir à une séparation, et qui s'en distingue parce que ce vécu-là aura pu être pensé et nommé. C'est à cette condition que le transfert d'une filiation à l'autre pourra véritablement advenir et que l'enfant sera en mesure de s'inscrire psychiquement dans sa nouvelle famille.

« Pourquoi l'adoption ? De la transmission impossible à la transmission invisible »

Claudine VEUILLET-COMBIER, psychologue clinicienne et psychothérapeute, maître de conférences, habilitée à diriger des recherches (HDR) en psychopathologie et psychologie clinique à l'Université d'Angers, promotrice de plusieurs travaux portant sur l'étude clinique des liens intersubjectifs, la parentalité, l'adoption et leurs enjeux de transmission inter- et trans-générationnels, directrice adjointe de l'Unité de recherche CLiPsy (Cliniques contemporaines, Liens et processus subjectifs).

Statistiquement, les postulants à l'adoption sont, le plus souvent, des personnes confrontées à une situation de stérilité ou d'hypofertilité qui les condamne à l'impasse généalogique et donc à une *impossible transmission*. Le recours à la filiation adoptive introduit une autre voie d'accès à la parentalité qui permet d'aller dans le sens de la satisfaction du désir d'enfant en permettant d'engager la rotation générationnelle. Pour autant, la rupture de la filiation biologique, introduite par l'adoption, conduit à devenir parent autrement et génère une rupture des représentations habituelles de la parentalité, qui réveille les ruptures et traumas passés, logés dans l'ombre de l'héritage. En conséquence, qu'en est-il du rôle de la transmission invisible dans le cadre de la démarche pour l'adoption ?

« Se souvenir du Futur lorsque l'enfant paraît : un défi pour panser les pensées »

Pierre LEVY-SOUSSAN, pédopsychiatre, psychanalyste, ancien vice-président du Conseil national d'accès aux origines personnelles (France), directeur pendant plus de 20 ans de la 1^{ère} consultation spécialisée sur les questions d'adoption en France (COFIMP - Paris 14^{ème}), auteur de plusieurs ouvrages sur l'adoption dont « Destins de l'adoption » (2010).

L'adoption montre l'impact psychique de la réalité historique pré-adoptive, parfois traumatique, et de l'imaginaire parental, comme celui de l'enfant, quant à la construction de l'histoire familiale et de l'identité de chacun.

L'accès à la double remémoration (parents et enfants) d'affects douloureux de l'enfance de chacun est l'une des façons d'éviter la répétition des scénarios propres aux constructions filiatives en souffrance. La capacité narrative parentale est l'un des rouages permettant de vivre ensemble une histoire commune. Elle s'origine dans la capacité « à panser les pensées » à travers les rencontres du quotidien, leurs affects, leurs angoisses, leurs rêves, au sein d'une transmission intergénérationnelle.

Discussion générale et mise en perspective avec les enjeux de la périnatalité

Pascale GUSTIN, psychologue clinicienne et psychanalyste.